

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL MERCREDI 12 AOÛT 2015 à 19 h 00

**Présents** : Anthony BACKHOUSE, Bruno MOULIN, Joëlle FOUCHEREAU, Séverine CAILLE, Pierick BRISSONNEAU, Laurence GIRARD, Eric VILLETTE, Claude THORAUX, Jean-Marie AUBOIN,

**Absent avec pouvoir** : Dominique VERAL

**Secrétaire de séance** : Séverine CAILLÉ est nommée secrétaire de séance.

### ORDRE DU JOUR

#### Approbation du compte rendu du 22 Juin 2015

Madame le Maire donne lecture du compte rendu de la réunion du 22 juin dernier.

- compte rendu approuvé

#### MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL AU SYNDICAT MIXTE

Madame le Maire informe le conseil que le chauffeur titulaire du bus scolaire est actuellement en arrêt maladie et propose de madame Linda YONNET agent titulaire à la commune soit mise à disposition du syndicat mixte à compter du 1<sup>er</sup> septembre à raison de 2 h par semaine pour une période de 3 mois.

- accepté à l'unanimité

#### AVENANT A LA CONVENTION RELATIVE A L'ORGANISATION D'UNE AGENCE POSTALE

Madame le Maire informe que la Poste met à disposition du public de l'agence postale communale une borne tactile leur permettant de se connecter afin d'avoir accès aux informations relatives au groupe la Poste, aux différents services publics et à plusieurs services.

Il convient donc de passer un avenant à la convention afin d'inclure ce service.

- Proposition acceptée

#### ADOPTION DU RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC

Madame le maire informe le conseil que le code général des collectivités territoriales impose par son article L.2224-5, la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'eau potable.

Ce rapport est public et permet d'informer les usagers du service.

➤ [Rapport adopté](#)

### **CCJ – CONVENTION DE REVERSEMENT DU FOND DE SOUTIEN**

Madame le Maire informe le conseil qu'avec la loi de finances pour 2015, le fond d'amorçage pour la réforme des rythmes scolaires devient un fonds pérenne de soutien aux communes pour l'organisation des activités périscolaires.

A compter de l'année scolaire 2015-2016, l'accompagnement financier de l'état est alloué aux communes et EPCI ayant établi sur leur territoire un projet éducatif territorial (PEDT).

Ce fonds est versé aux communes qui doivent en faire la demande et les communes ont la charge de reverser ces aides à l'EPCI compétent.

Madame le maire donne lecture du projet de convention pour le reversement du fonds de soutien.

➤ accepté à l'unanimité

### **DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA RESERVE PARLEMENTAIRE**

Madame le Maire rappelle le projet d'aménagement des vestiaires pour les agents communaux et la non attribution de la DETR 2015.

Elle informe qu'il est possible de solliciter une aide financière au titre de la réserve parlementaire au taux maximum et propose de solliciter cette aide financière.

➤ accepté à l'unanimité

### **COMMUNICATIONS DIVERSES**

- Réunion du SCOT le 16/09 à 18 h 30 à l'auditorium « la salamandre » à cognac
- Les travaux de reprises de concessions au cimetière sont terminés
- SDIS – contestation par un tiers de la remise gracieuse des intérêts moratoires
- Affaire Beaumanoir – contestation d'arrêté d'alignement

**La séance est levée**